

Garde d'enfants à domicile

- Garde d'enfants malades
- Garde d'enfants ponctuelle si le mode de garde habituel n'est pas possible



Croix-Rouge suisse

Section Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz

Avenue du 1^{er} Mars 2a - CH-2000 Neuchâtel

Téléphone 032 886 886 5 - Téléfax 032 886 886 7

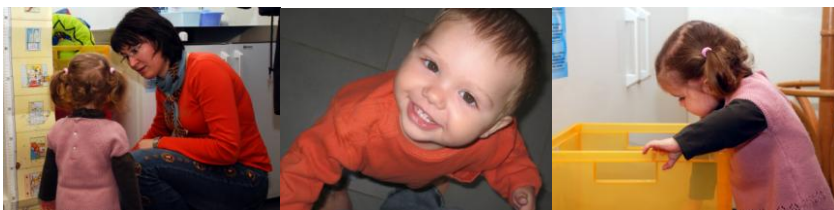
CCP 20-1504-8

www.redcross.ch - E-mail : croix-rouge.neuchatel@ne.ch

EDUQUA

Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua





Objectif

L'objectif de ce service est de soulager et soutenir des parents confrontés à la maladie ou à des difficultés de garde d'enfants passagères. Il offre **une solution sûre et rapide, en garantissant le bien-être de l'enfant.**

Principe

Vous travaillez, votre enfant a moins de 12 ans et il est malade, vous êtes souffrant/e, la garde habituelle de votre enfant n'est pas disponible ou vous devez travailler un jour inhabituel et votre enfant ne peut pas rester seul.

Notre service de garde vous propose alors une garde d'enfants à domicile, formée par nos soins. **Cette personne suivra vos directives de soins et sera à même de soulager, de divertir et de veiller sur votre enfant.**

Fonctionnement

En cas de difficulté passagère de garde d'enfant, les parents appellent le service de garde d'enfants à domicile, qui organise le plus rapidement possible la prise en charge de l'enfant. **Une garde bénéficiant d'une longue expérience fait alors tout le nécessaire pour assurer le bien-être de l'enfant :** elle joue avec lui, prépare ses repas, effectue les soins d'hygiène ; elle observe l'état de santé de l'enfant malade et, si nécessaire, lui administre les médicaments en fonction des indications des parents.

Bénéficiaires

Ce service s'adresse aux parents d'enfants de 0 à 12 ans, qui

- doivent aller travailler et ne savent pas à qui confier leur enfant tombé malade (les gardes sont organisées pour un ou des enfants malades. Le frère ou la sœur en bonne santé doit être placé selon l'organisation habituelle) ;
- sont malades ou traversent une période difficile ;
- ne peuvent exceptionnellement pas recourir à leur système de garde habituel car une maman de jour peut aussi tomber malade (dans ce cas, plusieurs enfants en bonne santé peuvent être gardés).



Gardes d'enfants

Les gardes Croix-Rouge ont toutes suivi le cours de base de 40 heures. Ce cours porte sur les soins, la prise en charge de l'enfant malade et les relations avec la famille. Il est animé par des formatrices professionnelles de la Croix-Rouge, dont des spécialistes de la petite enfance, ainsi que des intervenants externes. Les gardes Croix-Rouge bénéficient d'une formation continue une à deux fois par an.

Les gardes Croix-Rouge sont des dames qui ont une longue et solide expérience dans le domaine de l'enfance et sur qui les familles peuvent avoir confiance. Elles se caractérisent par leur intérêt pour les enfants, leur disponibilité et leur flexibilité.

Pour faire appel au Service de Garde d'enfants :

Appeler le 032 886 886 5 du lundi au vendredi de 07h30 à 11h30.

Lorsque nous sommes prévenus à l'avance, nous organisons des gardes selon votre demande entre 7h00 et 19h00.

Si l'appel a lieu le matin même, un délai pouvant aller jusqu'à 4 heures au maximum est à respecter jusqu'à ce qu'une garde soit à votre domicile (selon conditions météo, mode de déplacement, etc...).

Suite à votre appel, l'une de nos gardes d'enfants prend contact avec vous rapidement.

Tarifs

Selon le revenu brut du ménage :	se renseigner auprès du secrétariat
Au bénéfice d'une assurance complémentaire :	selon convention
Entreprises :	selon convention
En cas de problème financier :	veuillez contacter la Croix-Rouge
Forfait de déplacement + frais de parking (FP) :	CHF 10.00 + FP
Durée de la garde :	au minimum 3 heures